

Habitation

Une extension de garantie pour tous mes appareils électroménagers* ? Au meilleur prix, je dis oui !



* selon clauses et conditions du contrat

**Pack Dépannage
électroménager,
image et son**

Pour **4 € par mois**,
tous vos appareils*
dépannés ou remplacés.

réinventons / notre métier





“ Quand on a acheté notre télé, on n’a pas pris l’extension de garantie. Mais quand elle est tombée en panne après un orage, on a eu des regrets. Devoir en racheter une, deux ans plus tard, ce n’était pas un bon calcul. ”



“ Quand j’achète un appareil ménager, je ne prends jamais l’extension de garantie généralement très chère. Ceci dit, je ne suis pas à l’abri d’un problème. Il est évident que je serais plus rassurée si je pouvais être couverte pour tous mes appareils. ”



PACK DÉPANNAGE ÉLECTROMÉNAGER, IMAGE ET SON

Lorsque vous achetez un appareil ménager, télé, hi-fi ou vidéo, vous êtes souvent confronté au même dilemme : souscrire une extension de garantie qui couvre l'appareil contre les pannes mais dont le coût est prohibitif. Ou bien, ne pas souscrire, et devoir payer des réparations en cas de panne.

Quel que soit votre choix, vous n'êtes jamais certain d'avoir fait le bon.

**Chez AXA, nous avons décidé de vous apporter
une solution complète, performante et économique :**

le Pack Dépannage électroménager, image et son

Pour seulement **4€ TTC par mois**, cette extension de garantie* :

- **prolonge** la garantie constructeur ou revendeur à l'échéance de celle-ci, contre tout type de panne.
- garantit **tous** vos appareils électroménagers, image et son de moins de 5 ans (hors informatique et téléphonie mobile), d'une valeur comprise entre **150 € et 5000 €**.

* Selon clauses et conditions du contrat



L'un de vos

Appelez pour un diagnostic rapide de votre panne

Grâce à l'assistance téléphonique, votre interlocuteur :

- détermine avec vous l'origine de la panne,
- évalue la nature du problème,
- **résout si possible le problème à distance.**

Service diagnostic joignable par téléphone du **lundi au samedi de 8h à 20h.**

L'ENGAGEMENT AXA

Réalisation du diagnostic téléphonique dans un délai de 24h maximum à réception de votre appel.

BON À SAVOIR

24h/24, 7J/7, votre appel est pris en compte pour être traité par nos chargés d'assistance à l'ouverture du service dépannage.

appareils électroménagers, télé, hi-fi tombe en panne.



Bénéficiez du dépannage à votre domicile

Si le diagnostic par téléphone n'aboutit pas à la réparation de votre appareil, un dépanneur se déplace chez vous pour effectuer cette réparation.

Les pièces, la main-d'oeuvre et le déplacement sont pris en charge en totalité.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Organisation de l'intervention du dépanneur à votre domicile.

L'ENGAGEMENT AXA

Organisation de l'intervention du dépanneur dans les 48h suivant la réception de la facture du matériel.

BON À SAVOIR

Le Prêt de matériel

La réparation de votre lave-linge ou de votre réfrigérateur est supérieure à 7 jours ?

Le prestataire d'**AXA vous prête un appareil équivalent** pendant toute la durée de l'immobilisation*.

* selon les conditions d'acceptation du prêt de matériel fixé par le dépanneur

Laissez-vous **guider.**



Profitez du remplacement à neuf

Si votre appareil est irrécupérable, celui-ci est remplacé à neuf :

- vous choisissez votre nouvel appareil parmi une présélection d'appareils de caractéristiques techniques équivalentes.
- nous prenons en charge sa livraison et son installation.
- nous récupérons votre matériel hors d'usage.



Un remplacement de votre appareil systématiquement éco-responsable.

Respectueux de l'environnement, AXA vous propose le remplacement à neuf par un appareil de **classe A minimum**.

Plus économe en énergie, ce type d'appareil consomme 30 à 50 % de moins.

BON À SAVOIR

Si le montant des réparations est supérieur à la valeur de l'appareil au jour de la panne, nous procéderons à **son remplacement** par un modèle équivalent.



**Double
Bonus
AXA**

Bonus 1 : Avec le Pack dépannage, tous vos appareils électroménagers, image et son bénéficient de l'extension de garantie*, alors que les différentes enseignes ne vous vendent qu'une seule extension par appareil !

Bonus 2 : Jusqu'à 25 % de réduction sur l'achat d'un nouvel appareil.

Si votre matériel de plus de 5 ans est irréparable, nous vous proposons d'en acquérir un nouveau parmi un large choix de marques. **Sans aucun supplément, nous vous le livrons et l'installons.**

* selon clauses et conditions du contrat

Votre interlocuteur AXA

Vous souhaitez vivre pleinement votre vie, faire des projets et préparer l'avenir en toute confiance. Notre métier est de vous proposer les solutions qui vous protègent, vous, votre famille, vos biens, votre patrimoine.

Assurance auto, moto & habitation
Santé & Prévoyance
Épargne, Retraite & Placements
Banque & Crédits
Assurance Loisirs & Services
Protection Juridique

www.axa.fr

• **AXA France IARD** : Société Anonyme au capital de 214 799 030 € 722 057 460 R.C.S. Paris. • **AXA Assurances IARD Mutuelle** : Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siren 775 699 309. Sièges sociaux : 26, rue Drouot 75009 Paris. **Entreprises régies par le code des assurances. Inter Partner Assistance**, Succursale pour la France, 6 rue André Gide, 92320 Châtillon, RCS Nanterre 316139500, SA de droit belge au capital de 8 396 373 €, Siège social : Avenue Louise 166 BP 1 – 1050 Bruxelles – Belgique. RPM Bruxelles - BCE 0415.591.055 – Entreprise d'Assurance agréée sous le n° de code 0487.

réinventons / notre métier

